

## Comment contester en ligne

Depuis le 23 novembre 2015, vous pouvez procéder à la contestation de votre avis de contravention en ligne dans des cas précis. En fonction du type d'infraction, deux choix s'offrent à vous.

- [Effectuer la démarche de manière totalement dématérialisée](#)
- [Pré-remplir le formulaire pour l'imprimer et l'adresser par voie postale à l'Officier du Ministère Public](#)

## Contester de manière entièrement dématérialisée

Cette possibilité n'est ouverte que pour les infractions prévues par l'article L.121-3 du Code de la route, qui dans le cadre d'un traitement automatisé, génèrent un avis de contravention envoyé au titulaire du certificat d'immatriculation, et qui concernent :

- Le non port de la ceinture de sécurité
- L'usage du téléphone tenu en main (l'infraction relative à l'utilisation interdite des oreillettes n'est pas concernée).
- L'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules
- L'arrêt, le stationnement ou la circulation sur les bandes d'arrêt d'urgence
- Le non-respect des distances de sécurité
- Le franchissement et le chevauchement des lignes continues
- Le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules
- Le non-respect des vitesses maximales autorisées
- Le non- respect des règles de dépassement
- Le non-respect de l'obligation du port d'un casque homologué d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur, d'un quadricycle à moteur ou d'un cyclomoteur
- L'engagement dans l'espace compris entre deux lignes d'arrêt (sas vélos)
- Et d'ici le 31/12/2018, le non-respect de l'obligation d'assurance des véhicules

Si vous entrez dans ces catégories, voici la marche à suivre :

Il vous faut dans un premier temps vous rendre sur le site de l'ANTAI : <https://www.antai.gouv.fr/publicques/accueil>



The screenshot shows the ANTAI website interface. At the top left is the ANTAI logo with the text 'Liberté • Égalité • Fraude' and 'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES INFRACTIONS'. To the right is a search bar with 'Rechercher..' and 'OK' buttons, and font size controls 'A+', 'a', 'A-'. Below the search bar are flags for France, UK, Germany, Italy, Netherlands, and Spain. A navigation menu contains: 'Avis de contravention', 'Équipements de verbalisation', 'Services verbalisateurs', 'Foire aux questions', and 'À propos de l'Antai'. The main content area has three columns: 1. 'AVIS DE CONTRAVENTION' with a sub-menu for 'Le procès-verbal électronique' and 'Le contrôle automatisé'. Below is an image of a contravention notice and text: 'Les différents avis de contravention, comment les remplir, les payer, ou les contester. Consultez votre dossier' and 'Contestez une infraction' (circled in red). 2. 'EQUIPEMENTS DE VERBALISATION' with an image of a truck and text: 'Comprendre le procès-verbal électronique. Comment marche-t-il ? Connaître les différents types de radars et leur fonctionnement.' 3. 'SERVICES VERBALISATEURS' with an image of a bust and a PIVE device and text: 'Adoptez la verbalisation électronique. Vous êtes une collectivité territoriale ou un exploitant de service public de transport. Accédez à votre espace réservé.' At the bottom is a search bar with the text 'Vous souhaitez consulter votre dossier d'infraction'.

Sur cette page, cliquez sur « contestez une infraction ».

Puis, entrez les éléments d'identification figurant sur votre avis de contravention



AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES INFRACTIONS

Rechercher... OK A+ a A-

Avais de contravention | Équipements de verbalisation | Services verbalisateurs | Foire aux questions | À propos de l'Antai

Accueil > Avis de contravention > Formulaire de contestation en ligne : Aide à votre démarche

**Avis de contravention**

Consultez votre dossier d'infraction

Contestez une infraction

## FORMULAIRE DE CONTESTATION EN LIGNE : AIDE À VOTRE DÉMARCHE

Numéro d'avis → Choix situation → Votre identité → Informations complémentaires → Récapitulatif → Impression

### SAISIE DU NUMÉRO IDENTIFIANT VOTRE DOSSIER

Veuillez saisir selon votre cas :

- si vous avez reçu un avis de contravention, le numéro de l'avis de contravention (sur 10 chiffres)
- si vous avez reçu une amende majorée, la référence de l'avis (sur 12 chiffres)

\*Numéro :  ⓘ (1)

\*\*Nom de famille ou raison sociale :  ⓘ (2)

\*Pour l'avis de contravention, date de l'avis : -- ▾ -- ▾ -- ▾ ⓘ (3)

\*\*\*Numéro d'immatriculation :  ⓘ (4)



\*Veuillez saisir le texte correspondant à l'image :

VALIDER

ANNULER

(\*) mention obligatoire

(\*\*) mention obligatoire du nom de famille ou raison sociale figurant sur l'avis

(\*\*\*) mention obligatoire si cette information est présente sur l'avis

Je suis averti(e) que toute usurpation d'identité est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (Article 226-4-1 du Code Pénal)

Ensuite vous devez choisir le type de contestation que vous souhaitez effectuer (équivalents aux cas n°1, 2 ou 3 du formulaire de requête en exonération version papier).

### Avis de contravention

Consultez votre dossier d'infraction

Contestez une infraction

## FORMULAIRE DE CONTESTATION EN LIGNE : AIDE À VOTRE DÉMARCHÉ

---

Numéro d'avis → **Choix situation** → Votre identité → Informations complémentaires → Récapitulatif → Impression

Choisissez la situation qui vous concerne :

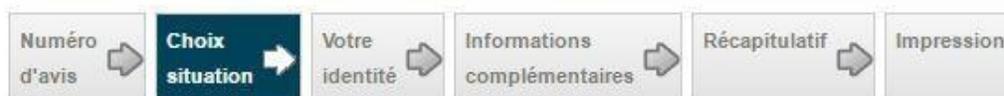
- Je ne possédais pas ce véhicule au moment de l'infraction car :
  - mon véhicule avait été volé (dépôt de plainte à joindre au courrier) ;
  - j'avais fait détruire mon véhicule par un professionnel (récépissé de prise en charge de destruction à joindre au courrier) ;
  - c'est bien mon numéro d'immatriculation mais ce n'est pas mon véhicule (dépôt de plainte, copie du nouveau certificat d'immatriculation et le cas échéant justificatif du changement de plaque à joindre au courrier) ;
  - j'avais vendu ou cédé mon véhicule (certificat de cession à joindre au courrier).
- Je possédais ce véhicule au moment de l'infraction, mais :
  - je l'avais prêté gracieusement (recommandation : joindre au courrier une photocopie du permis de conduire de la personne que vous désignez) ;
  - je l'avais loué (recommandation : joindre au courrier une photocopie du permis de conduire de la personne que vous désignez).
- Je conteste la réalité de l'infraction.

*Si vous désignez un autre conducteur, ne payez pas. Le paiement entraîne le retrait de point(s) sur votre permis de conduire.*

#### CAS n°1 : Je ne possédais pas mon véhicule au moment de l'infraction

Dans cette hypothèse, il convient de fournir à l'administration la preuve de la cession du véhicule de son vol ou de l'usurpation de plaque d'immatriculation.

#### CHOISISSEZ VOTRE OPTION :



#### CHOISISSEZ VOTRE OPTION :

Vous avez choisi un cas qui permet la contestation en ligne sans envoi de courrier : **Vol**

Souhaitez vous enregistrer votre contestation en ligne?

- Oui, je saisis et j'envoie ma contestation en ligne
- Non, je saisis mon formulaire en ligne mais je l'enverrai par courrier en recommandé

VALIDER VOTRE CHOIX

Une fois le choix de la contestation en ligne fait, laissez-vous guider jusqu'à la dernière étape vous indiquant que le dossier sera transmis électroniquement aux services compétents. Vous serez invité, dans l'intervalle, à transmettre électroniquement tout justificatif de votre situation.

#### CAS n°2 : Je possédais ce véhicule au moment de l'infraction, mais

Dans cette hypothèse, vous avez la possibilité de désigner le véritable conducteur du véhicule au moment de la commission de l'infraction. Une fois le cas sélectionné, le site vous invite à entrer les informations de la personne désignée permettant ensuite aux services compétents de directement lui adresser un nouvel avis de contravention.

Une fois les champs remplis, laissez-vous guider jusqu'à la dernière étape pour validation des informations transmises.

## VÉHICULE PRÊTÉ À



Merci de bien vouloir remplir les coordonnées de la personne qui conduisait le véhicule.

RETOUR

### SON IDENTITÉ

Homme  Femme  Société

\*Nom

\*Prénom

\*Date de naissance -- ▾ -- ▾ 2000 ▾

Lieu de naissance

### SON ADRESSE

Numéro de voie

\*Voie

Complément de l'adresse

\*Code postal

\*Ville

\*Pays France ▾

### SON PERMIS

\*Titulaire du permis de conduire n°

Délivré le -- ▾ -- ▾ -- ▾

Lieu de délivrance

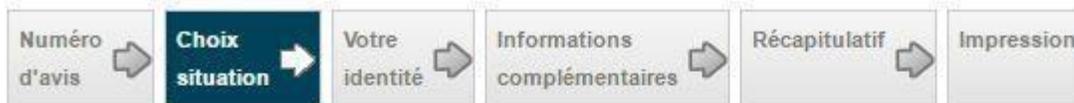
(\*) mention obligatoire

VALIDER

## CAS n°3 : Je conteste la réalité de l'infraction

Dans cette hypothèse, vous contestez avoir commis l'infraction qui vous est reproché. Vous avez alors la possibilité d'exposer en quelques lignes les motifs de votre contestation et/ou de joindre tout document numérisé permettant de justifier votre contestation.

### CHOISISSEZ VOTRE OPTION :



#### CHOISISSEZ VOTRE OPTION :

Vous avez choisi un cas qui permet la contestation en ligne sans envoi de courrier : **Autre cas**

Je m'acquitte **obligatoirement** d'une consignation préalable égale au montant de l'amende forfaitaire. Cette consignation n'est pas assimilée au paiement de l'amende forfaitaire et n'entraîne pas de retrait de point(s) sur mon permis de conduire.

Pour consigner, munissez-vous de la carte de consignation présente sur le formulaire de requête que vous avez reçu pour régler soit sur internet [www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr), soit grâce à l'application disponible sur smartphone, soit par téléphone au 0811 10 10 10 (prix d'un appel local).

**Souhaitez vous enregistrer votre contestation en ligne?**

- Oui, je saisis et j'envoie ma contestation en ligne
- Non, je saisis mon formulaire en ligne mais je l'enverrai par courrier en recommandé

VALIDER VOTRE CHOIX

Le site vous rappelle que dans ce cas de figure, une consignation **obligatoire** est à verser auprès du Trésor Public, qui peut également être effectuée en ligne sur le site [www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr)

Une fois les éléments transmis et communiqués, laissez-vous guider jusqu'à la dernière étape pour la transmission électronique de votre contestation aux services compétents.

## VOTRE CONTESTATION



RETOUR

### SAISIE DE VOTRE CONTESTATION

Veillez exposer ci-dessous les raisons de votre contestation (1000 caractères maximum) :

Je conteste l'infraction pour le motif suivant ...

Dans le cas où votre contestation est trop longue pour être saisie dans le cadre ci-dessus, vous avez la possibilité de la formuler de manière dactylographiée (dans une des langues suivantes : français, anglais, allemand, espagnol, néerlandais ou italien) et de la joindre au courrier que vous aurez imprimé à la fin de cette procédure.

VALIDER

## Pré-remplissage du formulaire pour impression et envoi par voie postale

Dans tous les autres cas, la transmission du dossier par voie électronique n'est pas encore possible. Vous avez alors la possibilité de pré-remplir votre formulaire de requête en exonération en ligne, pour pouvoir l'imprimer et l'adresser de manière classique auprès des services de l'Officier du Ministère Public.

Il vous faut dans un premier temps vous rendre sur le site de l'ANTAI : <https://www.antai.gouv.fr/publicques/accueil>



The screenshot shows the homepage of the Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI). At the top left is the ANTAI logo with the text 'Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions'. To the right is a search bar with 'Rechercher...', 'OK', and font size controls. Below the search bar are flags for France, UK, Germany, Italy, and Spain. A navigation menu includes 'Avis de contravention', 'Équipements de verbalisation', 'Services verbalisateurs', 'Foire aux questions', and 'À propos de l'Antai'. Three main content blocks are visible: 1. 'AVIS DE CONTRAVENTION' with a sub-menu for 'Le procès-verbal électronique' and 'Le contrôle automatisé', and a text box: 'Les différents avis de contravention, comment les remplir, les payer, ou les contester. Consultez votre dossier / Contestez une infraction'. 2. 'EQUIPEMENTS DE VERBALISATION' with a text box: 'Comprendre le procès-verbal électronique. Comment marche-t-il ? / Connaître les différents types de radars et leur fonctionnement.' 3. 'SERVICES VERBALISATEURS' with a text box: 'Adoptez la verbalisation électronique. Vous êtes une collectivité territoriale ou un exploitant de service public de transport. Accédez à votre espace réservé.' At the bottom, a button reads 'Vous souhaitez consulter votre dossier d'infraction'.

Puis entrer les éléments d'identification de votre avis de contravention

### Avis de contravention

Consultez votre dossier d'infraction

Contestez une infraction

## FORMULAIRE DE CONTESTATION EN LIGNE : AIDE À VOTRE DÉMARCHÉ

Numéro d'avis → **Choix situation** → Votre identité → Informations complémentaires → Récapitulatif → Impression

Choisissez la situation qui vous concerne.

- Je ne possédais pas ce véhicule au moment de l'infraction car :
  - mon véhicule avait été volé (dépôt de plainte à joindre au courrier) ;
  - j'avais fait détruire mon véhicule par un professionnel (récépissé de prise en charge de destruction à joindre au courrier) ;
  - c'est bien mon numéro d'immatriculation mais ce n'est pas mon véhicule (dépôt de plainte, copie du nouveau certificat d'immatriculation et le cas échéant justificatif du changement de plaque à joindre au courrier) ;
  - j'avais vendu ou cédé mon véhicule (certificat de cession à joindre au courrier).
- Je possédais ce véhicule au moment de l'infraction, mais :
  - je l'avais prêté gracieusement (recommandation : joindre au courrier une photocopie du permis de conduire de la personne que vous désignez) ;
  - je l'avais loué (recommandation : joindre au courrier une photocopie du permis de conduire de la personne que vous désignez).
- Je conteste la réalité de l'infraction.

*Si vous désignez un autre conducteur, ne payez pas. Le paiement entraîne le retrait de point(s) sur votre permis de conduire.*

Choisir le type de contestation que vous souhaitez effectuer (les cas n°1, 2 ou 3 du formulaire de requête en exonération)

### 1. CAS n°1 : Je ne possédais pas ce véhicule au moment de l'infraction

Dans cette hypothèse, le formulaire de requête en exonération à imprimer sera coché du cas n°1. Il vous appartiendra de l'accompagner de tout élément justificatif lors de l'envoi de votre courrier recommandé avec AR.

### 2. CAS n°2 : Je possédais ce véhicule au moment de l'infraction, mais

Dans cette hypothèse, vous avez la possibilité de désigner le véritable conducteur du véhicule au moment de la commission de l'infraction. Une fois le cas sélectionné, le site vous invite à entrer les informations de la personne désignée.

Une fois les champs remplis, le site vous invitera à imprimer votre formulaire de requête en exonération prérempli afin de pouvoir l'adresser par voie de courrier recommandé avec AR.

### 3. CAS n°3 : Je conteste la réalité de cette infraction

Dans cette hypothèse, vous contestez avoir commis l'infraction qui vous est reproché. Vous avez alors la possibilité d'exposer en quelques lignes les motifs de votre contestation.

Une fois le champ rempli, le site vous invitera à imprimer votre formulaire de requête en exonération afin de pouvoir procéder à son envoi par voie de courrier recommandé avec AR.

A noter que dans chaque cas de figure, vous arriverez avant l'impression sur une page récapitulant les termes de votre requête afin de vous assurer que les informations renseignées ne comportent pas d'erreurs. Relisez attentivement avant la validation finale.